

Séparer les différents matériaux

Le recyclage des matériaux valorisables issus de la collecte sélective

Maillon essentiel pour les produits destinés à être recyclés, le centre de tri est un des équipements permettant au SYDOM Aveyron de répondre à l'un de ses objectifs principaux: le tri et le recyclage des matériaux valorisables issus de la collecte sélective.

Le centre de tri est le passage obligatoire pour les déchets provenant de la collecte sélective. Comme son nom l'indique, il permet de séparer les différents matériaux : papier, cartons, briques alimentaires, flacons et films en plastique, aluminium, acier. Une fois séparés, les emballages sont mis en balles par catégorie de matériaux et expédiés vers les filières industrielles spécialisées pour y être recyclés.

Le SYDOM s'appuie sur 2 centres de tri pour valoriser les produits issus de la collecte sélective de ses collectivités adhérentes :

- le centre de tri de Millau appelé Ecotri et dont l'exploitation est assurée par un prestataire privé
- le centre de tri de Saint Jean Laginest dans le cadre d'un partenariat passé avec le [SYDED du Lot](#).

Chaque année, sur le département de l'Aveyron, près de 15 500 tonnes d'emballages ménagers sont collectées pour être recyclées et transformées en objets du quotidien.



Visiter le centre de tri

Conçu également comme un outil de sensibilisation, Ecotri accueillait régulièrement des visiteurs afin de leur faire découvrir son fonctionnement et son organisation.

Cependant, du fait des travaux engagés, ces visites sont actuellement suspendues et ne reprendront qu'en 2023. Un nouveau circuit pédagogique, destiné à tout type de public est en cours de réalisation.

Séparer les différents matériaux - SYDOM Aveyron Séparer les différents matériaux - SYDOM Aveyron